

# 2020 | Rapport Caractérisé Crédit Mutuel AM

**Actifs (Md€) :** 70 Md€

**Part des Actifs couverts (%) :** non publique

**Catégorie :** Société de Gestion

**Sources :** Rapport ESG 2020, Politique Climat 2021





*Le Climate Transparency Hub retranscrit les résultats des évaluations afin de synthétiser l'essentiel de l'analyse climat de portefeuille et de rendre compte des choix de présentation. Ces résultats sont produits par l'évaluation et dépendent donc de l'ensemble des choix effectués (de données, de méthodes, de scénarios, d'horizons, etc...). La performance qu'ils peuvent représenter est donc relative et leur comparabilité est limitée.*

## Sommaire

Pilier I   Gouvernance et Stratégie Climatiques.....	5
1. Actifs et activités.....	5
1.1. Activités et actifs considérés dans le cadre de l'exercice de reporting climat .....	5
1.1.1. Classes d'actifs considérées .....	5
2. Gouvernance des enjeux climatiques.....	5
2.1 Supervision.....	5
2.1.1 Instance responsable de la supervision.....	5
2.2. Préparation et suivi.....	5
2.2.1 Comités internes dédiés au climat.....	5
2.4. Gestion des risques climatiques.....	5
2.4.1 Comité de gestion des risques liés au climat.....	5
2.4.2 Processus de gestion des risques.....	5
2.5. Adhésions.....	5
2.5.1 Initiatives climatiques.....	5
2.5.2 Groupe de travail.....	6
3. Stratégie climat.....	6
3.1. Stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris.....	6
3.1.1 Cadre de mise en oeuvre et engagements climatiques.....	6
3.1.2 Axes de la stratégie d'alignement.....	6
3.1.3 Plans d'amélioration continue.....	6
3.2. Politiques d'exclusion liées au climat.....	6
3.2.2 Cadre de mise en oeuvre.....	6
3.2.3 Seuils et suivi.....	6
3.4. Objectifs climatiques fixés.....	7
3.4.1 Tableau des objectifs fixés.....	7
3.4.2 Choix et cohérence des objectifs.....	7
3.4.3 Suivi des objectifs climatiques et positionnement .....	7
4. Construction d'une résilience à long terme.....	7
4.1 Identification et intégration des risques et opportunités aux activités / produits / services .....	7



4.1.1 Identification.....	7
5. Intégration du climat dans l'investissement.....	8
5.1 Place du climat dans l'ESG.....	8
5.1.1 Climat dans l'analyse extra-financière (ESG-C).....	8
5.1.2 Climat dans le processus de sélection des émetteurs (ESG-C).....	8
5.1.3 Dispositif de sélection additionnel spécifique au Climat (ESG + C).....	8
5.1.4 Suivi des controverses liées au climat.....	8
5.3 Climat dans les investissements thématiques.....	9
5.3.1 Sélection des obligations vertes et des prêts verts.....	9
6. Pratiques d'engagement actionnarial liées au climat.....	9
6.1 Exercice des droits de vote.....	9
6.1.1 Climat dans la politique de vote.....	9
6.1.2 Bilan des votes liés au climat.....	9
6.2 Engagement auprès des émetteurs.....	9
6.2.1 Climat dans les démarches d'engagement actionnarial.....	9
6.2.2 Suivi des pratiques d'engagement.....	9
7. Développement d'une expertise interne.....	10
7.2 Efforts déployés.....	10
7.2.1. Ressources techniques.....	10
Pilier II   Incidences sur les investissements.....	11
1. Identification.....	11
1.1. Risques & opportunités identifiés.....	11
1.1.1. Tableau des risques et opportunités identifiés.....	11
Pilier III   Incidences des investissements.....	12
1. Identification.....	12
1.3. Incidences analysées.....	12
1.3.1. Tableau récapitulatif des méthodes et des résultats.....	12
2. Emissions de GES induites par les investissements.....	12
2.1. Emissions de GES.....	12
2.1.1. Tableau des émissions de GES induites.....	12
2.1.2. Explication du champ d'application.....	12
2.1.3. Explication du périmètre de déclaration retenu.....	13
2.1.4. Explication des méthodologies retenues.....	13
2.2. Explication des données.....	13
2.2.1. Couvertures.....	13
2.3. Suivi et analyse.....	13
2.3.1. Communication des résultats.....	13
4. Explications propres à chaque estimation d'impact des émetteurs.....	14
4.1. Méthodes et indicateurs (1).....	14



4.1.1. Méthode / outil utilisé.....	14
4.2. Données (1).....	14
4.2.1. Couvertures.....	14
4.3. Résultats (1).....	14
4.3.1. Communication des résultats.....	14
6. Plan d'amélioration continue.....	14
6.2. Pistes d'amélioration.....	14
6.2.2. Méthodologiques.....	14
6.2.3. De couverture.....	14
Pilier IV   Transparence & Communication.....	15
1. Format et efforts de présentation de l'exercice.....	15
1.1 Consolidation des informations relatives au climat.....	15
1.1.1 Forme du rapport.....	15
1.1.3 Dissociation climat/ESG.....	15
1.2 Structure de publication des informations.....	15
1.2.1 Plan type.....	15
1.2.2 Table de concordance.....	15
1.3. Récapitulatifs des KPI, résultats et des objectifs.....	15
1.3.2. Liste / tableau des KPI et résultats d'analyses.....	15
1.5. Eléments de pédagogie.....	15
1.5.1. Sur les enjeux climatiques.....	15
1.5.2. Sur les outils et les méthodes déployés.....	15
2. Communication sur le climat.....	15
2.1. Stratégie de communication (relative au climat).....	15
2.1.2. Leviers de communication.....	15



# Pilier I | Gouvernance et Stratégie Climatiques

*Instances, objectifs, déploiements, intégration & pratiques d'engagement*

## 1. Actifs et activités

### 1.1. Activités et actifs considérés dans le cadre de l'exercice de reporting climat

#### 1.1.1. Classes d'actifs considérées

Tableau des actifs couverts par l'exercice

Classes, Fonds, poches	Montant des encours (M€)	Poids sur le total des actifs sous gestion / détenus
Monétaire	27 564	NC
Obligataire	2 461	NC
Diversifié	3 364	NC
Action	6 306	NC

## 2. Gouvernance des enjeux climatiques

### 2.1 Supervision

#### 2.1.1 Instance responsable de la supervision

### 2.2. Préparation et suivi

#### 2.2.1 Comités internes dédiés au climat

**Comité RSE**, sans mention spécifique au climat :

"Un Comité RSE trimestriel composé de la Direction Générale, du Directeur des Gestions, du Directeur des Risques, du service Finance Responsable et Durable, du pôle Responsabilité Sociale et Mutualiste a été mis en place afin de suivre la déclinaison opérationnelle des politiques sectorielles. Ses missions :

- Statuer sur les entreprises concernées par les différentes politiques sectorielles,
  - Valider le plan de sortie d'une entreprise de l'univers d'investissement et des fonds / mandats gérés,
  - Diffuser un compte-rendu de réunion et un relevé de décisions à la Gestion et à la Direction des Risques."
- (Politique SFDR 2020, p42)

### 2.4. Gestion des risques climatiques

#### 2.4.1 Comité de gestion des risques liés au climat

"Le risque de durabilité, partie intégrante de la gestion des risques, peut être abordé à l'ordre du jour du Comité des Risques." (Politique SFDR, p42)

#### 2.4.2 Processus de gestion des risques

La fréquence de réunion du Comité des Risques est trimestrielle.

### 2.5. Adhésions

#### 2.5.1 Initiatives climatiques

- Crédit Mutuel AM est signataire des **Principes de Nations Unies pour l'Investissement Responsable** depuis 2012 (PRI, qui identifient le climat comme la plus importante des priorités ESG),
- Signataire de l'**Appel de Paris sur le climat**
- Signataire des **Green Bonds Principles**
- Signataire du **Global Investor Statement to Governments on Climate Change** (IIGCC).



- Soutient trois initiatives liées au Climat du **CDP** : "Maîtrise des émissions des Gaz à Effet de Serre et lutte contre le changement climatique", "Accès à l'eau et sécurité hydrique" et "Protection des forêts et limitation de la déforestation".

- **Finance for Tomorrow**

- **30 % Club France Investor Group**

## 2.5.2 Groupe de travail

- Adhésion aux travaux du FIR sur la transition climatique depuis 2020

# 3. Stratégie climat

## 3.1. Stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris

### 3.1.1 Cadre de mise en oeuvre et engagements climatiques

L'entité publie une Stratégie Climat. En tant que filiale de gestion d'actifs de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, l'entité "s'inscrit pleinement dans le cadre de l'ambition de Crédit Mutuel Alliance Fédérale qui s'engage à réduire de 15% l'empreinte carbone des financements réalisés dans ses portefeuilles de clients corporate, gestion d'actifs et d'assurance d'ici 2023." (ibid, p28)

### 3.1.2 Axes de la stratégie d'alignement

"Crédit Mutuel Asset Management met en oeuvre une stratégie d'investissement résolument engagée avec l'objectif d'apporter sa contribution à la limitation du réchauffement à 2° et la préservation de notre mode de vie. Ces éléments portent sur deux axes temporels :

- **Orientation des investissements** : Mise en place d'indicateurs Ex Ante permettant d'orienter les portefeuilles vers une économie bas-carbone, afin d'améliorer la prise en compte de la thématique en amont de la prise de décision (Analyse de la démarche environnementale, cycle de vie des produits et services, score carbone)
- **Impact des investissements** : Evaluation des incidences des investissements sur le climat par mesures physiques Ex Post" (Stratégie Climat 2020, p6)

### 3.1.3 Plans d'amélioration continue

L'entité précise se préparer à l'intégration de nouvelles mesures liées à la taxonomie européenne, la Climate Var, les couts environnementaux directs et indirects et la thématique eau et déchets (Stratégie climat 2020, p18)

## 3.2. Politiques d'exclusion liées au climat

### 3.2.2 Cadre de mise en oeuvre

"Un des engagements forts de la politique RSM de Crédit Mutuel Alliance Fédérale concerne l'encadrement des activités de financement et d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux au travers de politiques sectorielles." (ESG Rapport 2020, p17)

### 3.2.3 Seuils et suivi

#### Secteurs exclus

**-Secteur des centrales thermiques au charbon et le Secteur minier** "Crédit Mutuel Asset Management exclut de ses portefeuilles toute société recensée dans la « Global Coal Exit List » et développant de nouvelles capacités de charbon. Par ailleurs, Crédit Mutuel Asset Management n'investit pas dans les entreprises ne respectant pas les quatre critères suivants, sauf si ces entreprises ont publié un plan de sortie des actifs du charbon :

- Production annuelle de charbon strictement inférieure à 10 millions de tonnes
- Capacités installées de production d'énergie basées sur le charbon strictement inférieure à 5 gigawatts
- Part du charbon dans le chiffre d'affaires (CA) strictement inférieure à 20%



- Part du charbon dans le mix de production énergétique strictement inférieure à 20%

## Suivi

L'entité précise que la Global Coal Exit List est "mise à jour annuellement par l'ONG Urgewald fait l'objet d'une vérification lors de chaque Comité RSE." (ibid, p17). Un processus d'escalade est mis en place pour suivre les sociétés classées orange et vert, voir Pilier I Partie 6

## 3.4. Objectifs climatiques fixés

### 3.4.1 Tableau des objectifs fixés

Tableau des objectifs fixés

Dimension	Cible & unité	Délai	Couverture d'application	Cadre scientifique	Ecart / atteintes
Alignement 2°C	Réduction de 30% des émissions de CO2 du groupe Credit Mutuel Federale Alliance	2019-2023	NC	Accords de Paris	

### 3.4.2 Choix et cohérence des objectifs

"Credit Mutuel Asset Management suit les objectifs du Crédit Mutuel Alliance Fédérale qui se fixe des engagements concrets pour rejoindre la trajectoire des Accords de Paris sur le Climat visant à limiter l'augmentation des températures de 1,5 à 2°C d'ici 2100." (Politique SFDR 2020, p29)

### 3.4.3 Suivi des objectifs climatiques et positionnement

#### Processus de suivi

"L'application de la stratégie climat est suivie via un outil propriétaire en amont des investissements (base de données quantitatives et qualitatives ESG sur près de 5 000 émetteurs dont la mise à jour est mensuelle) qui s'appuie sur un ensemble d'indicateurs ESG spécifiques aux différentes classes d'actifs (actions, corporates et souverains) dont la stratégie climat (cf analyse a priori) et via l'utilisation d'un outil spécifique climat avec notre prestataire Trucost en aval des investissements (cf analyse a posteriori et stratégie climat). Cet outil est également à disposition de l'ensemble des gérants travaillant en amont la thématique climat de leurs portefeuilles. (Politique SFDR 2020, p31)

## 4. Construction d'une résilience à long terme

### 4.1 Identification et intégration des risques et opportunités aux activités / produits / services

#### 4.1.1 Identification

L'entité identifie les deux types de risque climatiques :

#### "Risques physiques

Il s'agit des risques résultant des dommages directement causés par des phénomènes climatiques ou météorologiques. Dans cette catégorie, on peut distinguer :

- Risques aigus : Catastrophes naturelles, tempêtes, ouragans, inondations
- Risques chroniques : Elévation du niveau de la mer, vague de chaleur répétée, disparition de certaines ressources (eau)

#### Risques de transition

Ce type de risque résulte de la mise en place d'un modèle économique bas-carbone et de ses effets sur les acteurs économiques. On peut distinguer :

- Risques juridiques et réglementaires : Prix du carbone, hausse des litiges
- Risques technologiques : Innovation, rupture technologique rendant obsolète la technologie précédente
- Risques de marché : Variation du prix de certaines matières premières devenues rares, rejet de certains produits/modes de production par le public
- Risques de réputation : Dégradation de l'image de marque d'une société impliquée dans une controverse de type environnementale/climatique" (Stratégie Climat 2020, p6)



L'entité identifie également dans son rapport ESG annuel les principaux enjeux de durabilité identifiés au sein de chaque secteur (ESG Rapport 2020, p11)

## 5. Intégration du climat dans l'investissement

### 5.1 Place du climat dans l'ESG

#### 5.1.1 Climat dans l'analyse extra-financière (ESG-C)

##### Périmètre de l'analyse extra-financière

"La solution propriétaire d'analyse extra-financière de Crédit Mutuel AM décrite ci-dessus apporte une aide à la décision sur plus de 4000 émetteurs" (ESG Rapport 2020, p14)

##### Intégration de critères climat dans la méthodologie d'analyse extra-financière

"La prise en compte de critères extra-financiers dans les fonds de Crédit Mutuel Asset Management repose sur un modèle d'analyse ESG quantitatif propriétaire, en appui avec des agences de notation sélectionnées (Sustainalytics, ISS Oekom, Trucost), intégrant des critères climatiques dans le pilier E. En complément une analyse qualitative est conduite en interne." (Politique SFDR 2020, p22)

##### 1/ Souverains

Pour les émetteurs publics, un indicateur spécifique intégrant des critères environnementaux et développé par ISS ESG est utilisé.

##### 2/ Entreprises

"L'approche extra-financière compare les entreprises, au sein de leur propre secteur d'activité, pour déterminer celles qui progressent le mieux dans l'appréhension des risques (physiques, de marché, financiers, de réglementation et de réputation) ainsi que celles qui offrent des opportunités au regard des enjeux liés au développement durable tels que définis par les 17 ODD des Nations Unies. Ce modèle propriétaire permet de normer et standardiser les informations recueillies (sur la base d'un score global de 1 à 10)." ESG Rapport 2020, p 10)

Au niveau spécifique du climat, il est précisé que le modèle d'analyse ESG propriétaire intègre "les enjeux de la transition climatique des émetteurs au travers des éléments suivants :

- Analyse de la stratégie CO2
- Rôle de l'innovation
- Mesure de la trajectoire
- Prise de décision et impact" (Politique investissement responsable, p18)

#### 5.1.2 Climat dans le processus de sélection des émetteurs (ESG-C)

L'entité ne décrit pas précisément le processus de sélection des émetteurs lié au climat. Elle s'appuie sur les analyses quantitatives et qualitatives décrites en 5.1.1 qui intègrent différents éléments liés au climat.

#### 5.1.3 Dispositif de sélection additionnel spécifique au Climat (ESG + C)

L'entité a conçu et développé un indicateur d'efficacité carbone intégré dans les décisions d'investissement prises dans les portefeuilles : le **scoring carbone**

L'entité n'est pas explicite sur la manière dont les équipes s'en servent pour sélectionner les émetteurs. L'objectif du "scoring carbone" des émetteurs "est de positionner chaque acteur économique à l'intérieur de son secteur" (Stratégie Climat, p10).

#### 5.1.4 Suivi des controverses liées au climat

L'entité a intégré des règles de gestion associées au suivi des controverses :

- Société autorisée : vert
- Société sous surveillance : orange
- Société exclue : rouge" (ESG Rapport 2020, p18)

Elle ne précise pas le poids des thématiques climat dans le suivi des controverses.





## 5.3 Climat dans les investissements thématiques

### 5.3.1 Sélection des obligations vertes et des prêts verts

"Le modèle d'analyse ESG des Green Bonds de Crédit Mutuel Asset Management contribue à encourager les émetteurs dans leurs initiatives pour participer activement à la transition énergétique et écologique. Le processus de sélection est rigoureux :

- *Analyse du projet de l'émission* (70% de la note finale) et de l'émetteur (30% de la note finale),
- *Sélectivité des projets* : élimination si les projets financés ne sont pas conformes avec les exclusions du label Greenfin (combustibles fossiles, filière nucléaire...), élimination si les projets sont alignés à moins de 90% avec le label Greenfin,
- *Grande vigilance pour éviter les controverses* : La controverse Green Bond affectant un projet « vert » (à bénéfice environnemental),
- Une analyse est menée par le pôle Finance Responsable et Durable (FRd) pour évaluer la controverse sur 3 plans (Fréquence, Gravité et Réactivité)." (Politique SFDR 2020, p22)

## 6. Pratiques d'engagement actionnarial liées au climat

### 6.1 Exercice des droits de vote

#### 6.1.1 Climat dans la politique de vote

L'entité intègre les sujets environnementaux dans sa politique de vote sans en préciser les contours.

#### 6.1.2 Bilan des votes liés au climat

En 2020, l'entité précise que "Toutes les résolutions concernant la transition énergétique, le climat et de façon générale une meilleure prise en compte des risques environnementaux et sociaux ont été acceptées." (ibid, p25) Parmi les résolutions d'actionnaires minoritaires approuvées en 2020, 11 sur 133 traitent de sujets environnementaux "OGM, déforestation, huile de palme, changement climatique et atteinte des accords de paris" (ibid, p26)

### 6.2 Engagement auprès des émetteurs

#### 6.2.1 Climat dans les démarches d'engagement actionnarial

##### Thématiques d'engagement

"Toutes les thématiques ESG et controverses peuvent être abordées." sans faire de référence directe au climat (ESG Rapport 2020, p23)

##### Démarche d'engagement liée au climat

"Crédit Mutuel AM mène deux types de dialogues :

- Engagement ponctuel, dans le cadre d'un dialogue direct et suivi de l'équipe Finance Responsable et Durable, essentiellement avec de grandes sociétés européennes
- Engagement structuré sur la base d'un questionnaire commun ou spécifique pour toutes sociétés." (ibid, p23) mais ne précise pas des démarches liées spécifiquement au climat.

#### 6.2.2 Suivi des pratiques d'engagement

##### Bilan des engagements 2020

L'entité publie une liste d'engagements, notamment sur certaines thématiques climatiques (ING, Total, SEB, Guangdong Investment) dans son rapport ESG annuel.

##### Processus d'escalade

"Un processus d'escalade sera mis en place pour suivre les entreprises classées orange et vert :

- Dialogue avec les sociétés classées orange tous les 6 mois à l'issue du Comité RSE afin de faire le point sur le suivi des engagements de sortie du Charbon,



- État des lieux documenté et chiffré annuel sur le plan de sortie des actifs du charbon,
- En cas de non-respect des engagements (trajectoire) et d'absence de justification de la situation :
  - 12 mois après que le Comité RSE ait statué, les sociétés précédemment classées vertes passent en orange (alertes),
  - 18 mois après que le Comité RSE ait statué, les sociétés précédemment classées orange sont exclues." (Politique SFDR 2020, p15)

## **7. Développement d'une expertise interne**

### **7.2 Efforts déployés**

#### 7.2.1. Ressources techniques

L'entité précise s'appuyer sur Sustainalytics, ISS ESG et Trucost dans le cadre de sa démarche de notation extra-financière (ESG Rapport annuel 2020, p9)



## Pilier II | Incidences sur les investissements

### Analyse des risques & des opportunités climatiques

## 1. Identification

### 1.1. Risques & opportunités identifiés

#### 1.1.1. Tableau des risques et opportunités identifiés

Tableau d'identification des risques/opportunités

Risque / Opportunité identifié	Description et caractérisation	Périmètre associé	Description des canaux de transmission	Horizon de matérialisation	Indicateur
Risque réglementaire et juridique	Prix du carbone, hausse des litiges	NC	NC	NC	NC
Risques et opportunités technologiques	Innovation, rupture technologique rendant obsolète la technologie précédente	NC	NC	NC	NC
Risques et opportunités de marché	Variation du prix de certaines matières premières devenues rares, rejet de certains produits/modes de production par le public	NC	NC	NC	NC
Risque de réputation	Dégradation de l'image de marque d'une société impliquée dans une controverse de type environnementale/climatique	NC	NC	NC	NC
Risques physiques	Risques résultant des dommages directement causés par des phénomènes climatiques ou météorologiques. Dans cette catégorie, on peut distinguer : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Risques aigus : Catastrophes naturelles, tempêtes, ouragans, inondations</li> <li>• Risques chroniques : Elévation du niveau de la mer, vague de chaleur répétée, disparition de certaines ressources (eau)</li> </ul>	NC	NC	NC	NC



# Pilier III | Incidences des investissements

## Alignement et contributions à la Transition ou au réchauffement

### 1. Identification

#### 1.3. Incidences analysées

##### 1.3.1. Tableau récapitulatif des méthodes et des résultats

Tableau des méthodes & résultats analysés (incidences)

Dimension analysée	KPI et unité	Type d'indicateur (historique ou prospectif)	Fournisseur	Scénario / cadre de comparaison	Horizon	Résultats	Couverture	Cibles et écarts / atteintes
Emissions évitées	Tonnes équivalent CO2 évitées	NC	NC	NC	NC	13047 t eqCO2	Fonds CMI-CIC Green Bonds	NC

### 2. Emissions de GES induites par les investissements

#### 2.1. Emissions de GES

##### 2.1.1. Tableau des émissions de GES induites

Tableau des émissions de GES induites

Classe d'actifs / portefeuille ou Fonds	Couverture des données	Périmètre d'émissions (opérationnel)	Fournisseur	Résultats	Cibles et écarts / atteintes
Monétaire corporate	80%	NC	NC	86,5tCO2/M€ CA 101,3tCO2/M€ investis 105,6tCO2/M€ (intensité en moyenne pondérée) 2219490tCO2eq	NC
Obligataire corporate	79%	Scope 1+2+fournisseurs de 1er niveau	NC	78,8tCO2/M€ CA 83,9tCO2/M€ investis 113,3tCO2/M€ (intensité en moyenne pondérée) 162495tCO2eq	NC
Diversifié corporate	88%	Scope 1+2+fournisseurs de 1er niveau	NC	179,4tCO2/M€ CA 124,7tCO2/M€ investis 140,4tCO2/M€ (intensité en moyenne pondérée) 367671tCO2eq	NC
Actions	97%	Scope 1+2+fournisseurs de 1er niveau	NC	170,5tCO2/M€ CA 168tCO2/M€ investis 164,3tCO2/M€ (intensité en moyenne pondérée) 1026322tCO2eq	NC
Monétaire souverain	NC	NC	NC	419tCO2/M€ PIB 510tCO2/M€ investis 409tCO2/M€ (intensité en moyenne pondérée) 422483tCO2eq	NC
Obligataire souverain	NC	NC	NC	477tCO2/M€ PIB 531tCO2/M€ investis 477tCO2/M€ (intensité en moyenne pondérée) 405976tCO2eq	NC
Diversifié souverain	NC	NC	NC	551,4tCO2/M€ PIB 680,2tCO2/M€ investis 497,7tCO2/M€ (intensité en moyenne pondérée) 320484tCO2eq	NC

##### 2.1.2. Explication du champ d'application

#### Spécificités du calcul par classe d'actifs

Pour le calcul de l'intensité carbone, l'entité utilise des dénominateurs différents en fonction des classes d'actifs (PIB pour souverains et chiffre d'affaires pour les autres secteurs)



## Benchmark

"La mesure des émissions de GES d'un portefeuille nécessite un élément de comparaison afin d'évaluer au mieux la pertinence des choix de gestion au regard de l'univers d'investissement initial. Crédit Mutuel Asset Management a choisi en conséquence de présenter ces métriques « portefeuilles » relativement au benchmark du fonds concerné (ou de son univers d'investissement pré-défini)" (Stratégie Climat 2020, p13)

### 2.1.3. Explication du périmètre de déclaration retenu

"La disponibilité des données d'empreinte carbone n'étant pas à ce jour complète, l'utilisation d'un calcul partiel « Direct + First Tier Indirect » est mis en œuvre. Cette mesure regroupe le Scope 1, le Scope 2 et l'ensemble des émissions des fournisseurs de 1er niveau." (ibid, p28)

### 2.1.4. Explication des méthodologies retenues

#### Intensité carbone

"L'intensité carbone (IC) mesure l'efficacité de la consommation (émission) de carbone d'une société ou d'une entité publique. Cette métrique est un ratio permettant de comparer deux sociétés (ou entités publiques) ayant des activités économiques proches." (Stratégie Climat, p9). Spécifiquement pour les producteurs d'électricité, l'entité utilise la mesure de la production d'électricité en TWh comme dénominateur de calcul car cette approche permet de "déconnecter le calcul du prix de l'électricité (parfois administré)" (Stratégie Climat 2020, p9)

#### Emissions GES du portefeuille

"Les méthodologies de calcul étant très différentes, les portefeuilles investis sur le secteur privé et le secteur public présenteront des métriques sur chacun de ces segments d'investissement" (ibid, p14)

La méthodologie mise en œuvre prévoit que les émissions de CO<sub>2</sub> d'un émetteur figurant dans un portefeuille financier lui sont affectées à la hauteur de son poids de détention au sein de l'actif : dans la valeur de l'entreprise pour le secteur privé et dette totale pour les souverains.

Différentes métriques sont utilisées :

- *Emissions totales* : La métrique présente la somme des émissions de CO<sub>2</sub> équivalent (tCO<sub>2</sub>e) d'un fonds pour une détention sur une année complète
- *Emissions financées* : La métrique précise la somme des émissions pour 1 mn Euros
- *Emissions évitées* : Cette mesure n'est possible qu'avec la construction d'hypothèses, en particulier l'absence du projet financé. Il s'agit d'évaluer les émissions de CO<sub>2</sub> équivalent que l'investissement a permis d'éviter. Cette mesure est particulièrement adaptée aux portefeuilles d'Obligations Vertes.
- *Intensité Carbone Moyenne Pondérée*
- *Efficiency Carbone* : Cette métrique mesure l'efficacité opérationnelle en termes d'émissions carbone

## 2.2. Explication des données

### 2.2.1. Couvertures

"Crédit Mutuel Asset Management a procédé au calcul de l'empreinte Carbone de près de 60% de ses encours." (Stratégie Climat 2020, p30)

## 2.3. Suivi et analyse

### 2.3.1. Communication des résultats

L'entité publie un tableau récapitulatif de ses indicateurs carbone dans son rapport ESG annuel (ESG Rapport 2020, p31)



## 4. Explications propres à chaque estimation d'impact des émetteurs

### 4.1. Méthodes et indicateurs (1)

#### 4.1.1. Méthode / outil utilisé

Emissions évitées. "Cette mesure consiste à comparer les émissions GES produites par l'activité économique permise par les projets en question (situation évaluée) à celles d'un univers où ces projets n'existent pas (situation de référence)." (ESG Rapport 2020, p32)

### 4.2. Données (1)

#### 4.2.1. Couvertures

Fonds CM-CIC Green Bonds

### 4.3. Résultats (1)

#### 4.3.1. Communication des résultats

Cette mesure d'émissions évitées est publiée annuellement dans le rapport annuel de bénéfices environnementaux du fonds CM-CIC Green Bonds, disponible sur le site de la société. Également sur le rapport ESG annuel de l'entité (voir p32)

## 6. Plan d'amélioration continue

### 6.2. Pistes d'amélioration

#### 6.2.2. Méthodologiques

"L'intégration de données climatiques dans les modèles de gestion de portefeuilles d'investissement est encore récente mais progresse vite. La recherche académique et professionnelle ainsi que les travaux menés dans les groupes de place permettent d'envisager de nouveaux indicateurs, au-delà de ceux déjà mentionnés." (Stratégie Climat 2020, p17)

Crédit Mutuel Asset Management prépare donc la mise en place de nouvelles métriques :

- Eau et déchets
- Taxonomie
- Coûts environnementaux directs et indirects
- VaR Climatique

#### 6.2.3. De couverture

"Le recours au calcul sur scope global 1+2+3 sera mis en œuvre progressivement afin de répondre aux exigences réglementaires (SFDR) pour s'appliquer complètement au 01/01/2023." (Stratégie Climat 2020, p8)



# Pilier IV | Transparence & Communication

*Des enjeux climatiques aux bénéficiaires et clients*

## 1. Format et efforts de présentation de l'exercice

### 1.1 Consolidation des informations relatives au climat

#### 1.1.1 Forme du rapport

Rapport ESG annuel en ligne avec les exigences de l'article 173 + stratégie climat et politique SFDR autonomes

#### 1.1.3 Dissociation climat/ESG

La stratégie climat permet de distinguer les enjeux ESG et climat.

### 1.2 Structure de publication des informations

#### 1.2.1 Plan type

Non

#### 1.2.2 Table de concordance

Oui avec article 173 (ESG Rapport 2020, p37)

### 1.3. Récapitulatifs des KPI, résultats et des objectifs

#### 1.3.2. Liste / tableau des KPI et résultats d'analyses

Rapport ESG Annuel page 31

### 1.5. Éléments de pédagogie

#### 1.5.1. Sur les enjeux climatiques

Le rapport ESG de l'entité ainsi que la politique climat fournissent suffisamment d'informations synthétiques sur les enjeux climatiques.

#### 1.5.2. Sur les outils et les méthodes déployés

L'entité mentionne des méthodologies (notamment le 2°C) qu'elle ne décrit et reporte pas par la suite. La politique climat n'apporte presque pas d'information supplémentaire aux éléments du rapport ESG.

## 2. Communication sur le climat

### 2.1. Stratégie de communication (relative au climat)

#### 2.1.2. Leviers de communication

"Par souci de transparence, Crédit Mutuel Asset Management publie sur son site internet l'ensemble de sa démarche de transition globale et d'engagement. Dans son rôle d'investisseur responsable, il participe à la pédagogie de ses clients et sociétaires en animant des événements publics, en diffusant des articles et lettres bimensuelles sur les thématiques ESG et de transition climatique, elles-mêmes disponibles sur son site internet et le lien LinkedIn." (Politique SFDR 2020, p37)